Sujet : [FDCIVAM 35] Décalage formation poser les fondements du projet collectif / clarifier le fonctionnement futur de sa société
De : Emeline JARNET <emeline.jarnet@civam-bretagne.org>
Date : 19/10/2017 15:50

Bonjour à tous

*Cette formation **démarrera le 13 novembre**, 8 personnes sont déjà inscrites, il **reste de la place pour 1 ou 2 collectifs**, dites nous si elle vous intéresse. Elle sera complétée, en option, par la journée du 7 décembre sur le questionnement à mener pour le choix de son statut avec François Berrou.*

Présentation en pièce jointe ainsi que la plaquette avec l'ensemble des journées pour les collectifs d'ici avril 2018

Vous êtes agriculteurs (trices) ou porteur-(se)-s de projet, vous êtes en réflexion pour vous associer ou développer un projet collectif?

La FDCIVAM 35 vous propose **3 journées de formation d'Octobre 2017 à Janvier 2018 pour poser les fondements du projet collectif et clarifier le fonctionnement futur de votre collectif ou société. (13 nov; date à définir en décembre; 22 janv 2018)**

Vous trouverez également en pièce jointe le programme complet des formations de la FDCIVAM 35 sur le thème des relations humaines.

--
Aurore Sauvaget
FDCIVAM 35
17 rue du Bas Village
35 577 CESSON SEVIGNE
02 99 77 39 28
www.paysan-creativ-bzh.org/

S'ASSOCIER : POSER LES FONDEMENTS DU PROJET COLLECTIF / CLARIFIER LE FONCTIONNEMENT FUTUR DE SA SOCIÉTÉ (3 JOURS)

23 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE 2017 ET 22 JANVIER 2018

Agriculteurs-trices en société ou porteur-se-s de projet engagé-e-s dans une démarche d'association

Pré-requis :

- Présence de tous-tes les associé-e-s concernés-e-s
- Lieu identifié
- Première expérience de travail ensemble (si possible)

Emeline Jarnet et Aurore Sauvaget, FDCIVAM 35

Objectifs pédagogiques

- Identifier les conditions de réussite et poser les fondements de son projet collectif
- Partager les motivations individuelles et mieux se connaître entre associé-e-s
- S'approprier un outil pour construire et faire évoluer son règlement intérieur
- Projeter la mise en place de la société

Remarques

- La formation nécessite des temps de travail personnels entre les séquences
- Il est vivement conseillé de suivre la journée sur les statuts des sociétés du 7 décembre 2017 (place pré-réservées)

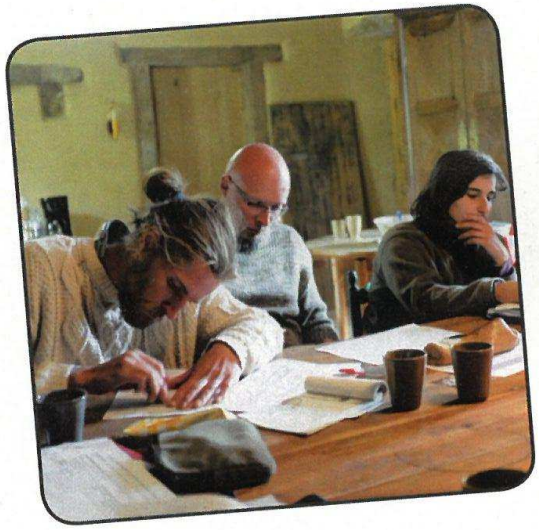

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
https://www.avast.com/antivirus

Garanti sans virus. www.avast.com

—visuel formation sassocier.jpg

S'ASSOCIER : POSER LES FONDEMENTS DU PROJET COLLECTIF / CLARIFIER LE FONCTIONNEMENT FUTUR DE SA SOCIÉTÉ (3 JOURS)

23 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE 2017 ET 22 JANVIER 2018

Agriculteurs-trices en société ou porteur-se-s de projet engagé-e-s dans une démarche d'association

Pré-requis :

- Présence de tous-tes les associé-e-s concernés-e-s
- Lieu identifié
- Première expérience de travail ensemble (si possible)

Emeline Jarnet et Aurore Sauvaget, FDCIVAM 35

Objectifs pédagogiques

- Identifier les conditions de réussite et poser les fondements de son projet collectif
- Partager les motivations individuelles et mieux se connaître entre associé-e-s
- S'approprier un outil pour construire et faire évoluer son règlement intérieur
- Projeter la mise en place de la société

Remarques

- La formation nécessite des temps de travail personnels entre les séquences
- Il est vivement conseillé de suivre la journée sur les statuts des sociétés du 7 décembre 2017 (place pré-réservées)

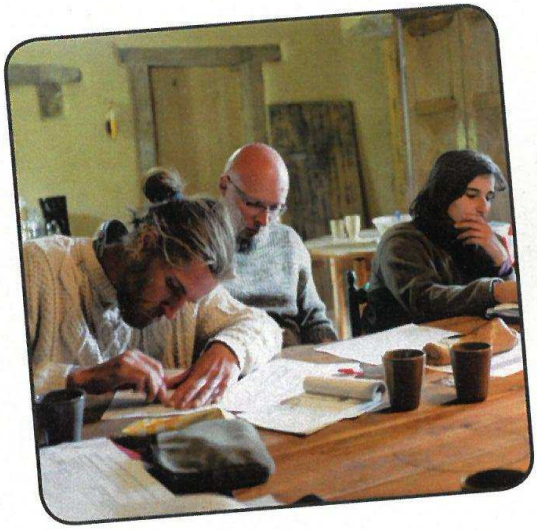

Pièces jointes :

visuel formation sassocier.jpg 382 Ko

2017_PlaquetteRH-FDCIVAM35_logos.pdf 528 Ko